



Spécial

INTERINSTITUTIONS
Bxl /Lux

TELECONFERENCE

La Direction générale du Personnel et de l'Administration (Unité "Gestion interne, entretien des Immeubles, Secteur Télécommunications, Téléphone et Téléconférence") souhaite porter à l'attention des utilisateurs de la téléconférence qu'un second studio de videoconference, situé auprès du bâtiment BREYDEL, niveau 4, salle C, est mis à leur disposition, à compter du 14/9/92, et ce, en complément **du** studio de videoconference situé au BERL - 2.

A cette date, deux sessions de videoconference pourront se tenir simultanément entre BRUX et LUX et/ou entre BRUXELLES et un studio situé dans un autre lieu.

pour rappel, les réservations peuvent être effectuées en téléphonant aux numéros 60.000 ou 60.273 (confirmation de la réservation doit être effectuée par telefax au n' 60.897).

Il est souhaitable de réserver par plage horaire de 2 heures entre 9H et 19H.

Heures d'ouverture des studios : 8H30 à 19H.

- Les réservations pour les salles d'audioconférence peuvent être effectuées en téléphonant au 63004 à Bruxelles, et 3140 à Luxembourg.